

INTERVENTION SUR LA FRAUDE ET L'ÉVASION FISCALE

Solidaires Finances Publiques a estimé la *fraude fiscale* entre 60 et 80 milliards d'euros.

Cette fraude nous interpelle et nous amène à poser la question à quoi sert l'impôt, pourquoi certains cherchent à l'éviter ?

L'article 13 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen d'août 1789 rappelle l'obligation de contribution en fonction de la capacité de chacun.

Le rôle de l'impôt :

- financer l'action publique
- réduire les inégalités
- inciter à des comportements vertueux (sur le plan social, écologique et économique)

La fiscalité représente donc un enjeu central. Par qui est-elle remise en cause ?

Elle est remise en cause par les libéraux. Pour eux, elle représente une entrave à la liberté d'entreprendre et remettrait en question la compétitivité des entreprises. Le service public peut également venir percuter le secteur privé, le concurrencer. Toujours selon eux, elle taxe lourdement ceux qui ont pris des risques et obtiennent une rémunération à hauteur de ces risques.

La fraude a toujours existé. Pourquoi en avons-nous une approche différente aujourd'hui, et pourquoi est-elle vécue comme une véritable injustice ?

Plusieurs raisons à cela :

- les nouvelles technologies et la mondialisation ont favorisé et amplifié ces fraudes, de simples clics suffisent par exemple à « transférer les capitaux »
- les révélations à répétition des scandales depuis 2008 pratiquement un par an, le Liechtenstein, puis Bettencourt, HSBC, UBS, Luxleaks, Cahuzac, Panama papers, footleaks, crédit suisse, Pandora papers et Cum exFiles pour les derniers ...
- une fiscalité de plus en plus inégalitaire dans un contexte de crise et de rigueur budgétaire, une fiscalité qui ne joue plus son rôle de régulateur social avec une baisse des services publics en termes de champ de compétence mais aussi un abandon du maillage territorial.

Sans justice fiscale, pas de justice sociale

Les mécanismes de fraude et d'évasion fiscales s'inscrivent dans une économie financiarisée et mondialisée, la concurrence entre les états est présentée comme un moyen salvateur pour réussir le développement économique.

Cette *concurrence*, plus souvent prédatrice que salvatrice, engendre :

- des dégâts économiques et sociaux avec la hausse de la précarité et du chômage avec un accroissement de la flexibilité et des inégalités (selon le rapport OXFAM, 8 milliardaires mondiaux détiennent plus la moitié du patrimoine mondial)

- des dégâts environnementaux avec l'absence de réelles contraintes
- des dégâts démocratiques en favorisant la montée de l'extrême droite, du populisme et du repli nationaliste.

Selon le FMI, cela représenterait 1 416 milliards d'euros soit environ 3 % de la richesse mondiale

Il existe **2 types de fraudes** :

- ***fraude internationale*** aux origines variées : TVA intracommunautaire (fraude carrousel), manipulations des prix de transfert, montages sophistiqués pour se tourner vers des pays avec une fiscalité privilégiée tel que les paradis fiscaux, le numérique... :
- ***fraude nationale*** : fraude à la TVA, bénéfice de régimes dérogatoires à tort, sous-estimation du patrimoine, travail non déclaré, minoration du chiffre d'affaires, augmentation artificielle des charges...

Pour lutter contre ces différents types de fraude, il faudrait créer de nouveaux postes aux Finances Publiques. Or, la **Direction Générale des Finances Publiques a perdu plus de 40 000 emplois depuis 2002.**

En Vendée, ce sont **175 emplois qui ont été supprimés depuis 2012 (dont 12 emplois en 2022).**

Au niveau du contrôle fiscal au plan national, les suppressions s'élèvent à 3100 emplois entre 2009 et 2016.

Ces suppressions massives d'emplois se poursuivent toujours et induisent des restructurations et une baisse de la qualité des missions.

Durant cette période, le nombre d'entreprises soumises à la TVA a augmenté d'année en année. Pour autant, le nombre d'opérations de contrôle ne cesse de diminuer, ainsi que le montant des rappels d'impôt. Or, le Contrôle fiscal est la contrepartie d'un système déclaratif.

L'évolution de la philosophie même de la mission contrôle fiscal pose problème avec la volonté politique de faire de l'administration fiscale une administration de services notamment avec la mise en place de la loi ESSOC (pour une société de confiance) pour privilégier les entreprises.

La priorité du quinquennat a porté sur la réduction la plus importante possible des contraintes pesant sur les professionnels en matière fiscale, sociale, écologique, etc...

C'est pourquoi le choix d'orienter le contrôle fiscal vers un contrôle accru des particuliers notamment le contrôle patrimonial a été effectué. Ainsi les entreprises peuvent poursuivre leurs activités sans contrainte. Ce sont donc bien tous les contribuables particuliers qui vont faire les frais de ces choix. Dans le même temps, le contrôle vis-à-vis des entreprises va diminuer et la crise sanitaire fournit un excellent alibi. De même, au nom de la compétitivité économique, on voit se multiplier les cadeaux fiscaux aux entreprises, sans contrepartie.

À travers les ***niches fiscales*** d'abord, qui permettent aux grandes entreprises de minimiser leur impôt sur les sociétés, au détriment des PME. Mais également, avec la mise en place des ***crédits d'impôts***, comme le Crédit d'Impôt Recherche censé jouer un rôle pour l'attractivité de la France et compenser les faibles taux d'imposition des paradis fiscaux. A l'impôt sur le revenu, c'est la mise en place sous le quinquennat du ***prélèvement forfaitaire unique*** (PFU) à un taux global de 30 %, incluant 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux (taux en vigueur à compter de 2018). L'imposition à l'impôt sur le revenu a ainsi baissé pour ceux qui ont un revenu imposable annuel supérieur à 158 122€.

Fabrice Lenghart, président du comité d'évaluation sur les réformes de la fiscalité du capital a affirmé que les hauts revenus ont augmenté plus vite que les autres. L'augmentation des revenus s'explique principalement par une hausse des revenus financiers (les dividendes déclarés par les foyers fiscaux ont augmenté de +9 milliards). La réforme a favorisé la concentration des dividendes distribués. Ainsi, 22,6 milliards d'euros de dividendes, soit 97% des dividendes, ont été versés à 1,7 % des foyers fiscaux en 2018 contre 13,7 milliards soit 96% en 2017 à 1,6 % de foyers fiscaux.

Toutefois, des notes d'espoir existent, exigeant toujours une surveillance accrue.

Comme des moyens pour lutter efficacement contre la fraude au niveau franco-français mais également européen :

- en France, un certain nombre de dispositifs a été mis en œuvre pour lutter contre la fraude et l'évasion avec la création de la **Brigade Nationale de Répression de la Délinquance Fiscale** (BNRDF) avec le ministère de l'intérieur et au sein de Bercy, le **Service d'Enquête Judiciaire des Finances** (SEJF) avec les Douanes ;
- les lois Sapin I et II avec 58 mesures anti-fraudes, la création du parquet national financier et l'agence anti-corruption ;
- le transfert automatique au parquet des dossiers de fraude fiscale supérieurs à 100 000 €.

Cependant, pour le moment, les magistrats n'ont pas forcément la formation pour les traiter et surtout ne sont pas assez nombreux.

La France jouait un rôle moteur au niveau européen pour prendre des mesures de transparence et de lutte contre la fraude fiscale, mais sous le quinquennat d'Emmanuel Macron, ce n'est plus qu'une posture de façade. En réalité, elle a freiné des négociations portant sur la publication d'informations comptables, fiscales et sociales pays par pays pour les grandes entreprises.

De plus, concernant le taux mondial d'Impôt sur les Sociétés, Joe Biden proposait 25 %, Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances français, proposait 12,5%. Finalement, l'accord est de 15% mais un grand nombre d'entreprises profitant de certaines conditions en sera exonérée.

Dans un contexte de mondialisation de l'économie et de la Finance, la question d'un **contrôle public économique** s'impose.

Il passe par des moyens juridiques et par une coopération internationale avec l'OCDE pour dresser des listes noires et grises des états favorisant l'évasion fiscale.

En effet, **10 000 milliards d'euros ayant échappé à l'impôt demeurent toujours logés selon l'OCDE dans les paradis fiscaux dont 427 milliards rien qu'en 2020.**

S'ils y étaient soumis, cela permettrait, entre autres, d'éradiquer la faim dans le monde et l'analphabétisme, de financer les besoins sociaux les plus essentiels comme l'accès à l'eau, à la santé, au logement ou encore à l'énergie. Et permettrait sans doute de relever les défis environnementaux qui nous attendent si l'on veut limiter la catastrophe humanitaire vers laquelle les capitalistes nous entraînent.

Les ministres des Finances de l'Union européenne ont retiré le 5 octobre Anguilla, La Dominique et Les Seychelles de la **liste noire des paradis fiscaux. Seuls neuf pays restent sur cette liste !**

Il faut en finir avec ces impunités fiscales !

Pour agir efficacement contre la fraude et l'évasion fiscale, il faut :

- exiger le renforcement des **moyens tant humains que budgétaires** pour l'ensemble des administrations en charge de lutte contre la fraude au plan national mais aussi international
- améliorer les **moyens juridiques** avec par exemple un cadre protecteur et une indemnisation pour les lanceurs d'alerte, un bilan des différents échanges de coopération entre les administrations au plan national et international
- **mieux sanctionner la fraude** avec la riposte graduée fiscale et judiciaire
- poursuivre pénalement les responsables des montages financiers
- et enfin une réforme fiscale de fond.

Tous ces éléments réunis et appliqués ne suffiront pas, sans l'engagement et le suivi citoyen de toutes et tous, qui demeurent primordiaux.